

**PROCES VERBAL DE L’
Assemblée Générale du 29 Mars 2018 du Syndicat Viticole de SANTENAY**

Le quorum est atteint

Rapport financier présenté par le trésorier, Mme Sophie MOREY-MENAGE.

Le bilan financier est soumis à l’approbation de l’assemblée, il est approuvé à l’unanimité.
Reconduction de la participation du Syndicat de 1000 Euros à la St Vincent.

Election : le 2° Vice-président, qui prendra la présidence à partir de Mars 2022.
Est élu, selon les détails suivants :

– Benoît GIRARDIN à l’unanimité

Le bureau sera donc à compter de ce jour composé de :

- Mr Jean David MOREAU david@bourgogne-david-moreau.com , (06) 85 96 30 28
Président pour la période de Mars 2018 à Mars 2020
- Mr Jean-Marc VINCENT, vincent.j-m@wanadoo.fr (06) 98 97 29 43 Vice-président,
pour cette même période, qui prendra la charge de la présidence pour la période de Mars 2020
à Mars 2022.
- Mr , Benoît GIRARDIN, yves.girardin-domaine@orange.fr 06.26.09.52.50, 2° Vice
Président pour cette même période, qui prendra la charge de la présidence pour la période de
Mars 2022 à Mars 2024.
- Mme Sophie MOREY-MENAGE, sophie.morey@sfr.fr trésorière
- Mme Julie Belland, belland.roger@wanadoo.fr Secrétaire.

Fait à Santenay, le 29 Mars 2018

Le Président, David Moreau

Le Vice-président, Jean-Marc Vincent

Le 3° Vice-président, Benoît Girardin

La Trésorière, Sophie Morey-Ménagé

La Secrétaire, Julie Belland